

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT-LAS	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
"Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Doyen. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit."		
Tout étudiant inscrit en Licence Accès santé peut présenter 2 fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) sous réserve d'avoir validé au moins 60 CTS supplémentaires correspondant à la validation du niveau supérieur lors de sa seconde candidature.		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement.		
Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
Mineure santé		
Une épreuve écrite et une épreuve orale seront organisées. Tous les étudiants en LAS passeront l'épreuve écrite.		
En fonction des résultats appréciés par le jury spécialement constitué à cette fin, certains étudiants seront convoqués pour l'oral.		
L'admission dans chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) est placée sous la responsabilité d'un jury qui examine les candidatures.		
Les étudiants en LAS d'UT1 seront classés en fonction de leurs résultats au sein de leur groupe de licence LAS d'UT1. Ces résultats prendront en compte à la fois les résultats aux examens de la licence et de la mineure santé		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-LAS										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal		
Semestre	S1	SEMESTRE 1		165	45	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES														
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE				7	7	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	porté	33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit 1H	
Matière	S1	Introduction au droit privé TD	porté		13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC				7	7	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit public CM	porté	33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit 1H	
Matière	S1	Introduction au droit public TD	porté		13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT (sans TD)		porté	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	Écrit 1H	
UE	S1	INSTITUTIONS INTERNATIONALES (sans TD)		porté	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	Écrit 1H	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE														
UE	S1	OPTION : une matière au choix		porté		4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Grands procès et représentations judiciaires	porté	33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S1	Initiation à la gestion	porté	33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S1	Histoire économique et sociale	porté	33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S1	Droit andorran (réservé aux résidents andorrans*)	porté	33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		porté	4,5											
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S1	LANGUES : une langue au choix				2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais (auto-formation en ligne)	porté	13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol (auto-formation en ligne)	porté	13,5						CCI (CC Intégral)						
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)														
Semestre	S2	SEMESTRE 2		198	45	30	Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles)				7	7	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit civil CM	porté	33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit 1H	
Matière	S2	Droit civil TD	porté		13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL				7	7	Oui	Oui				Écrit			
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	porté	33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit 1H	
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	porté		13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)		porté		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit 1H	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)		porté	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Écrit 1H	
Bloc		BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE														
UE	S2	OPTION : une matière au choix				3	3									
Matière	S2	Introduction à la science politique	porté	33			3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S2	Ethnologie juridique	porté	33			3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S2	Histoire des institutions de l'antiquité	porté	33			3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Matière	S2	Grands problèmes économiques contemporains	porté	33			3									
Matière	S2	Droit andorran (réservé aux résidents andorrans *)	porté	33			3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit 1H	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES														
UE	ANNUEL	Compétences informationnelles		porté	4,5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	COMPETENCES LINGUISTIQUES														
UE	S2	LANGUES : une langue au choix				2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais (auto-formation en ligne)	porté	13,5						CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol (auto-formation en ligne)	porté	13,5						CCI (CC Intégral)						
UE	S2	MINEURE SANTE				10										
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)														

LICENCE 2		DROIT										1ère session		Seconde session/chance	Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-LAS										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal	
Semestre	S1	SEMESTRE 3													
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN													
UE	S1	DROIT CIVIL 1 (les contrats)				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit civil CM	porté		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit civil TD	porté		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	porté		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit administratif 1 TD	porté		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL (sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES (droit commercial général)(sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
UE	S1	DROIT EUROPEEN (sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL													
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
UE	S1	LANGUES : une langue au choix				2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté		4,5										
S1		BONIFICATIONS (voir annexe)													
Semestre	S2	SEMESTRE 4													
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN													
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit civil 2 CM	porté		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit civil 2 TD	porté		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2				5,5	5,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	porté		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit administratif 2 TD	porté		13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	PROCEDURE PENALE (sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES (sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
UE	S2	DROIT FISCAL (sans TD)	porté		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL													
UE	S2	OPTION : une matière au choix				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Histoire du droit privé	porté		33			Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h		
Matière	S2	Histoire des institutions	porté		33			Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h		
Matière	S2	Private and public law fundamentals	porté		33			Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit			
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES													
Matière	S2	LANGUES : une langue au choix				2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté		13,5			Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES													
UE	S2	Compétences informationnelles	porté		4,5		1	1	Oui	Oui					
UE	S2	MINEURE SANTE				10									
		BONIFICATIONS (voir annexe)													

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-LAS												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
PARCOURS AFFAIRES																			
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LANGUES : une langue au choix						2	2	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Allemand	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Italien	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5													
		BONIFICATIONS (voir annexe)																	
Semestre	S2	SEMESTRE 6			198	45		30											

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]